



**REPUBLIQUE DU CONGO**  
**MINISTRE DES TRANSPORTS,**  
**DE L'AVIATION CIVILE ET DE LA MARINE MARCHANDE**  
**PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE**

## APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

**N°3959/PAPN-DG du 20 novembre 2009**

Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement, et a sollicité un prêt de la Banque Européenne d'Investissement et de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale, en vue de financer son projet relatif au programme d'investissements prioritaires.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ces prêts sera utilisée pour financer le lot n°3-2 du projet : «Travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'électricité» dans le cadre du marché qui sera passé entre le PAPN et l'Entreprise attributaire du marché.

1. Les travaux envisagés à cet effet comprennent, entre autres :
  - La réhabilitation du réseau moyenne tension ;
  - l'extension du réseau moyenne tension ;
  - la réhabilitation du réseau basse tension ;
  - la réhabilitation de l'éclairage public.
2. Le délai d'exécution de l'ensemble des travaux est estimé à 11 mois.
3. Le Maître d'Ouvrage entend retenir un entrepreneur ou groupe d'entrepreneurs possédant de bonnes références dans le domaine des travaux de construction des réseaux de distribution d'eau, et une assise financière suffisante, en rapport avec l'importance des travaux.  
Le présent appel d'offres sera de type ouvert, avec pré-qualification intégrée.
4. Les critères de pré qualification sont repris dans le dossier d'appel d'offres. Les critères d'évaluation des offres des candidats qualifiés sont également définis dans le dossier d'appel d'offres. Les principaux critères de qualifications financières, techniques et d'expériences, auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire, sont les suivants :

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux similaires au cours des trois (3) dernières années d'un montant équivalent à deux milliards (2 000 000 000) FCFA1 ;
- avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au cours des cinq (5) dernières années au moins deux (2) projets de travaux similaires ;
- disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès ou a, à sa disposition, des facilités de crédit d'un montant au moins équivalent à sept cent millions (700 000 000) FCFA.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Maître d'Ouvrage et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres les jours ouvrés dans les bureaux du Port Autonome de Pointe-Noire. Une visite des sites des travaux est prévue (30 jours après publication de l'AAOI).

5. L'ouverture des plis sera réalisée en deux phases :  
Phase n°1. La première enveloppe contenant les documents administratifs ainsi que les justificatifs de compétences, de moyens techniques et financiers sera ouverte pour tous les sou-

missionnaires ayant rendu leurs offres dans les délais requis et en nombre suffisant. Après analyse du contenu de cette première enveloppe, une sélection des candidats retenus sera effectuée en fonction des critères de pré qualification/qualification repris dans le dossier d'appel d'offres.

Les offres financières des entreprises non sélectionnées en première phase seront retournées, non ouvertes, à leurs expéditeurs.  
Phase n°2. La seconde enveloppe des soumissionnaires retenus en phase n°1 sera ouverte en vue de l'analyse des offres financières. A l'issue de celle-ci, le soumissionnaire, qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, sera déclaré comme adjudicataire.

6. Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres complet, moyennant paiement de la somme de 200 000 FCFA non remboursable, ou sur présentation d'un reçu du même montant, au Secrétariat de la Direction Générale du PAPN à l'adresse mentionnée ci-dessous.
7. Les dossiers d'appel d'offres sont rédigés en français. Toutes les offres seront intégralement rédigées en langue française et devront être remises en six (06) exemplaires (l'original paraphé et cinq copies papier) plus une copie en version électronique, sous peine d'être rejetées.  
Les documents officiels en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction certifiée en langue française.
8. Les offres sont adressées par voies postales (normale ou expresse), ou remises contre récépissé à l'adresse suivante :

**Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire**  
**A l'attention de Monsieur Jean Marie ANIELE**  
**BP 711, Pointe-Noire - République du Congo.**

La date limite de dépôt des offres est fixée au 2 février 2010, à 12 heures (heure de Pointe-Noire).

L'ensemble des documents devra être envoyé par courrier dans une enveloppe unique, en indiquant lisiblement « PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE, LOT N°3-2 : TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'ELECTRICITE - OFFRE - NE PAS OUVRIR AVANT LE 2 FEVRIER 2010 ». Deux enveloppes placées à l'intérieur de cette enveloppe unique porteront respectivement les mentions suivantes : «Documents administratifs et techniques» et « Offre financière ».

Les offres remises en retard ne sont pas acceptées. L'enveloppe devra indiquer les noms et adresse du Soumissionnaire pour permettre son retour sans qu'elle ne soit ouverte, si l'offre est arrivée hors délai.

9. Les offres seront ouvertes le **2 février 2010 à partir de 12 h 30 mn** dans la salle de conférence de la Direction Générale du PAPN en présence des soumissionnaires présents ou de leurs représentants uniques désignés officiellement.

Les offres devront être valides pour une période de 180 jours.